
Reçu du don fait par la commission du salpêtre de la section Chalier (Paris) d'une somme de 152 L 10 s., lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Reçu du don fait par la commission du salpêtre de la section Chalier (Paris) d'une somme de 152 L 10 s., lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 356;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21541_t1_0356_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

17

Le citoyen Testu, imprimeur, offre un almanach national.

Mention honorable du don (72).

[*Le citoyen Testu au président de la Convention nationale, le 13 brumaire an III*] (73)

Citoyen Président

Le citoyen Testu, imprimeur de l'almanach national, présente à la Convention celui de l'an 3^{ème}.

Salut et fraternité.

TESTU.

18

La commission du salpêtre, section Chalier [Paris], offre en don patriotique une somme de 152 L 10 sols.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (74).

[*Reçu du don fait par la commission du salpêtre de la section Chalier, Paris le 13 brumaire an III*] (75)

Les citoyens employés à la fabrication du salpêtre dans la section de Chalier, ont envoyé pour le soulagement des victimes de la journée du 14 fructidor à la plaine de Grenelle, la somme de 152 L 10 s.

Reçu la dite somme.

DUCROISI.

19

Un secrétaire fait lecture d'une lettre des représentans du peuple Vidal et Delbrel, près l'armée des Pyrénées-Orientales. Nos intrépides défenseurs, disent-ils, ne connoissent ni retranchemens ni obstacles; tout cède à leur bravoure (76).

(72) P.-V., XLVIII, 171.

(73) C 325, pl. 1409, p. 19. En mention marginale est indiquée l'insertion au bulletin. *Bull.*, 16 brum. (suppl.).

(74) P.-V., XLVIII, 172.

(75) C 323, pl. 1379, p. 2. *Bull.*, 16 brum. (suppl.). Voir ci-dessous *Arch. Parlement.*, 14 brum., n° 3.

(76) P.-V., XLVIII, 172.

[*Vidal et Delbrel, représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales à la Convention nationale, au quartier général du Boulou, le 20 vendémiaire an III*] (77)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens Collegues

Il manquait à la collection des drapeaux pris sur les soldats du despotisme, et à l'attestation bien authentique de la honte et de la dérouté de nos ennemis, d'y joindre ceux pris sur les satellites du tyran de Madrid par la brave armée des Pyrénées-Orientales. Ces intrépides défenseurs ne connoissent ni retranchemens, ni obstacles; tout cède à leur bravoure et cette armée qui a déjà bien mérité plusieurs fois de la patrie, se rendra toujours digne de vivre dans un gouvernement qui a pour base la liberté et l'égalité, qu'elle jure de défendre jusques à son dernier souffle. Elle voue avec tous les bons républicains, une haine implacable aux aristocrates, aux modérés, aux intrigans et aux ambitieux.

Vive la République!

Salut et fraternité.

J. N. VIDAL, DELBREL.

Le général de brigade Despinois, accompagné de plusieurs de ses frères d'armes, paroît à la barre et il dit : nous venons enlacer aux palmes du Nord les palmes du Midi; nous vous rapportons, au nom de l'armée de Pyrénées-Orientales, vingt-six drapeaux et deux guidons, gage de ses triomphes multipliés et des honteuses défaites de l'Espagnol. Il présente, en outre, comme une offrande civique, l'épée du général espagnol Saint-Maurice, enlevée par le citoyen Joseph, caporal des Allobroges.

Sur la proposition d'un membre, le président donne l'accolade fraternelle au général de brigade et à ses compagnons d'armes, au milieu des plus vifs applaudissemens (78).

Le général de brigade Despinois, accompagné de plusieurs de ses frères d'armes, paroît à la barre [*Un enthousiasme général s'empare de l'Assemblée. La salle retentit d'applaudissemens, des cris de : Vive la République*] (79); il présente à la Convention vingt-six drapeaux pris sur l'ennemi, s'exprime ainsi :

Dignes représentants d'un peuple libre, nous venons enlacer aux palmes du Nord les palmes du Midi; nous vous apportons, au nom de l'armée des Pyrénées-Orientales, vingt-six drapeaux et deux guidons, gages de ses triomphes multipliés et des honteuses défaites de

(77) C 323, pl. 1377, p. 4. *Moniteur*, XXII, 413. *Bull.*, 13 brum.; *J. Fr.*, n° 769; *M. U.*, XLV, 226.

(78) P.-V., XLVIII, 172.

(79) *J. Perlet*, n° 771.